UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Incidence et déterminants du travail des enfants au Burundi : une analyse à partir des données de l'EICVMB (2020-2021)

NSABIMANA, Salomon; NIYONKURU, Jonas

2024

UB, CURDES no20

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1153

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

INCIDENCE ET DETERMINANTS DU TRAVAIL DES ENFANTS AU BURUNDI : UNE ANALYSE A PARTIR DES DONNEES DE L'EICVMB (2020_2021)

NSABIMANA Salomon et NIYONKURU Jonas

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université du Burundi, Département d'Economie politique, Laboratoire d'analyse économique.

Résumé

Le travail des enfants, en particulier dans les pays en développement, est un phénomène complexe et dépend de plusieurs facteurs. Ainsi, pour une meilleure prise en charge, l'identification des facteurs déterminants son utilisation au travail et son intensité doivent être bien analysés. Cette étude analyse l'incidence et les déterminants du travail des enfants au Burundi. Elle utilise des données secondaires et une estimation du modèle probit trivarié qui a permis de tenir en compte de l'interdépendance entre la participation des enfants aux trois types d'activités (Activités domestiques, activités économiques et scolarisations). Les données utilisées proviennent de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages du Burundi (EICVMB) réalisée par l'Institut National des Statistiques du Burundi (2019-2020).

Nos résultats des estimations nous montrent une concurrence ou dépendance entre le choix d'effectuer des activités économiques et le choix d'être scolarisé et que, quel que soit le genre de l'enfant, l'âge, la pauvreté (que ça soit monétaire ou non monétaire), le niveau de scolarité du chef de ménage, le milieu de résidence, la région de naissance de l'enfant augmentent la probabilité d'aller sur le marché du travail et réduit systématiquement la probabilité d'aller à l'école. Les résultats trouvés nous montrent également que les enfants des régions Centre et Est du Burundi ont une probabilité faible d'être scolarisés par rapport à ceux du Nord alors que la différence n'est pas significative pour les enfants des régions de l'ouest et du Sud comparativement à ceux de la Mairie de Bujumbura.

D'un point de vue politique, cet article contribue aux débats sur les différentes interventions devant permettre de lutter contre le travail des enfants au Burundi.

Mots clés : Travail des enfants, activité domestique, activité économique, scolarisation, probit trivarié

Introduction

Le travail des enfants est défini comme étant toute forme d'activité économique exercée par des enfants, qui les prive de leur dignité et porte atteinte à leur développement normal, physique et psychologique (NADIR, 2012).

Le travail domestique peut être défini comme des situations dans lesquelles un enfant en-dessous de l'âge de 18 ans travaille dans la maison de leur employeur pour effectuer des tâches ménagères. Alors que la norme culturelle est pour les filles de travailler dans la maison, les garçons sont plus susceptibles de travailler à l'extérieur de la maison (ils cherchent par exemple un travail dans l'élevage de bétail ou un travail de jardinage). Les enfants qui exécutent du travail domestique vivent parfois dans la maison de leurs employeurs et peuvent ou pas être payés pour leur travail (Thevenon & Edmonds, 2019).

L'activité économique comprend entre autres, le travail clandestin, le travail non rétribué et le travail dans le secteur informel. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2020), le travail des enfants est défini comme l'ensemble des activités qui les prive de leur enfance, altère leur potentiel et leur dignité, et portant préjudice à leur santé physique et psychique. Il s'agit d'un travail qui est dangereux pour le développement des enfants et compromet leur éducation.

Le travail des enfants est considéré comme un fardeau mondial car 160 millions d'enfants travaillent dans le monde**,** soit une augmentation de 8,4 millions d'enfants au cours des 4 dernières années, et 79% d'entre eux seraient victimes des pires formes de travail (esclavage, utilisation dans les conflits armés, prostitution, tri des déchets, trafic de stupéfiants,

travail dans les mines…). Plus d'1/4 des enfants de 5 à 11 ans et près de la moitié des enfants de 12 à 14 ans astreints au travail en milieu familial effectuent des travaux susceptibles de nuire à leur santé, à leur sécurité ou à leur développement moral. L'Afrique sub-saharienne est la région du monde la plus touchée : près d'1 enfant sur 4 est astreint au travail, soit 86,6 millions (OIT, 2020).

Cette situation existe alors que dans son article 32, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, ratifiée par 192 pays, oblige ces États à protéger les enfants contre toute forme de travail : *« les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ».*

En matière des défis de développement, la question du travail des enfants est une question qui mobilise la communauté internationale et, si des progrès ont été enregistrés ces dernières années, ils restent insuffisants. Pour tous les acteurs du développement et les organisations engagées dans la protection de l'enfance, il est souhaitable que les enfants ne travaillent pas avant la fin de leur scolarité.

Malheureusement, cela est difficile à mettre en œuvre en raison de la pauvreté et de la précarité dans lesquelles vivent de très nombreuses familles et la structure des familles monoparentales, les familles dont l'enfant lui-même est le responsable ou quand les enfants vivent avec un grand-parent qui ne peut plus travailler.

Au Burundi, le travail des enfants est une réalité et une analyse y relative s'avère pertinente. Au niveau national, 4,7% des enfants âgés de 5 à 14 ans exercent une activité économique. Selon le milieu de résidence, il ressort que le milieu rural affiche un taux supérieur (4,9 %) à celui du milieu urbain (2,4 %). Par rapport au lien de parenté avec les chefs de ménage, les résultats montrent que dans l'ordre décroissant les domestiques (79,8 %), frères et sœurs (18,9 %), les personnes non apparentées au chef de ménage ou son conjoint (13,9 %), les gendres ou belle filles (13,6 %) sont les plus enrôlés dans les activités économiques. Par ailleurs, 3,5% des enfants de 5 à 14 ans ont pratiqué une activité ou un service moyennant une rémunération ou un profit durant la période de référence. En zone rurale, ce taux est plus élevé (3,7%) qu'en zone urbaine (1,8 %). Selon le sexe, ce taux est légèrement différent : il est de 3,8% chez les garçons contre 3,3% chez les filles (0IT, UNICEF, 2020).

A l'ère du développement durable, des travaux de recherches sont d'une importance capitale pour définir des leviers de

changement et des campagnes de sensibilisation du public. Les gouvernements du monde entier doivent reconnaître l'ampleur de ce problème, son évolution et les manières par lesquelles les familles et les enfants sont affectés par sa présence (Thevenon & Edmonds, 2019). En tenant compte de ce que doit être la place de l'enfant, il est important que les États mettent en œuvre des plans d'action pour que ces enfants puissent être scolarisés et ne soient plus obligés de travailler. Ce qui implique des actions en synergie des États, appuyés par la société civile et les ONG afin de donner accès à l'éducation à tous les enfants, protéger et défendre les enfants contre toute forme d'exploitation par le travail. Tout en tenant compte du contexte socio-économique, le respect de la dignité et des droits de l'enfant doit être une priorité.

L'analyse du travail des enfants au Burundi s'avère pertinent car la place des enfants de 5-17 ans se trouve à l'école et non au travail. De ce qui précède, ce débat mérite d'être poursuivi afin d'identifier les facteurs affectant l'intensité d'utilisation des enfants au Burundi.

Les résultants de ce travail pourront (i) amener toutes les parties prenantes à faire une attention particulière afin d'anticiper et d'éviter les pires formes du travail des enfants, (ii) les interventions des acteurs et parties prenantes engagées dans l'enfance pour impulser des changements en matière du travail des enfants au profit de la scolarisation,

et (iii) définir des stratégies croisées et intégrées des pouvoirs publics (à tous les niveaux) et de tous les intervenants dans les politiques en faveur du développement/insertion socio-économique de la jeunesse.

I. Revue de la littérature sur le travail des enfants

I.1. Revue théorique : Du concept de travail infantile

Sur le plan théorique, le concept de travail infantile est défini comme *« un travail qui est mentalement, physiquement ou moralement dangereux et nuisible aux enfants ; et/ou interfère avec leur scolarité en les privant de l'opportunité d'aller à l'école ; les obligeant à quitter l'école prématurément ou exigeant d'eux de tenter de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement lourd et long » (OIT, 2020).*
Cependant, toutes les formes de travail exercées par les enfants ne sont pas considérées comme du travail infantile. En réalité, la multiplicité des formes de travail enfantin fait qu'il est parfois difficile de tracer la frontière entre les formes « nuisibles » de travail, contre lesquelles il importe de lutter, et les formes « non nuisibles » de travail, qui peuvent être tolérées.

La situation du travail des enfants varie d'un pays à l'autre et dépend de l'âge de l'enfant, du type de travail effectué, du nombre d'heures prestées, des conditions sous lesquelles ils exécutent leur travail et si cela interfère avec leur scolarité.

En effet, il y a des activités pour lesquelles les enfants peuvent être recrutés-telles qu'aider leur famille à la maison ou aider dans l'entreprise familiale pour gagner de l'argent de poche durant les vacances scolaires. Cette dernière forme d'activité peut être positif pour leur développement et fournir aux enfants des compétences et de l'expérience afin de les préparer à l'âge adulte. De cette ambigüité de considération du concept du travail de enfants ; Humanium (2015) le considère comme l'ensemble des activités qui privent les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuisent à leur scolarité, santé, développement physique et mental.En considérant le concept de travail des enfants, l'article 3 de la Convention de l'OIT n° 182, (OIT, 1999) définit les pires formes, et ces dernières incluent, le trafic d'enfants, l'exploitation sexuelle, le trafic de drogues, la servitude pour dettes (aussi qualifié de travail en servitude), l'esclavage, le travail forcé, la mendicité infantile organisée. De ces pires formes découle le « travail dangereux des enfants » qui, selon l'Article 3 (d) de la Convention de l'OIT n° 182 comme *« un travail qui, par sa nature ou les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, la sécurité et aux mœurs des enfants » (OIT).*

En somme, l*e* travail infantile est considéré comme dangereux quand un enfant travaille dans un environnement malsain et dangereux où ils risquent de tomber malade,

d'être blessés psychologiquement et physiquement et, dans certains cas, de mourir (OIT). Or, le travail infantile dangereux est la plus grande catégorie de travail infantile.

On estime qu'approximativement 73 millions d'enfants travaillent dans des environnements dangereux qui incluent les secteurs de la mine, de l'agriculture, de la manufacture et le secteur de la construction, incluant le travail dans les bars, les nightclubs, les restaurants, les magasins et les services domestiques. Des conditions de travail dangereuses peuvent créer des maladies chroniques qui ne peuvent se développer jusqu'à plus tard dans l'âge adulte (OIT, 2021).

Parmi les formes de travail des enfants figurent le travail infantile « forcé », et ce dernier est *comme «* un travail ou un service qui est exécuté sous la menace d'une personne ou d'une menace d'aucune sanction pour sa non-exécution ou pour lequel le travailleur ne doit pas s'offrir lui-même volontairement *».* (Thevenon & Edmonds 2019). Selon ces auteurs, le travail infantile « forcé »,2 formes : (i) les enfants sont forcés de travailler par leurs parents*/*eurs tuteurs et leurs parents sont conscients de leurs conditions de travail ; (ii) les enfants sont forcés de travailler à la suite d'un trafic, d'une contrainte ou d'un recrutement fallacieux. Selon la dernière catégorie, ces enfants peuvent avoir migrés seuls ou avoir été victimes d'un trafic d'êtres humains,

laissant leurs parents ignorant au sujet de leurs conditions de travail (Thevenon & Edmonds 2019). Dans, l'ensemble, il y a 3 catégories principales de le travail infantile forcé (Thevenon & Edmonds, 2019) : (i) l'exploitation qui inclut l'esclavage, les pratiques apparentées à l'esclavage, le travail domestique forcé et le travail en servitude, (ii) l'exploitation sexuelle commerciale et (iii) le travail forcé imposé par l'état.

A travers le monde, le travail des enfants est une réalité certes mais il y a des inégalités entre les continents. Les estimations mondiales du travail des enfants comme le rapporte l'OIT au début de l'année 2020 étaient de 160 millions d'enfants – 97 millions de garçons et 63 millions de filles engagés dans le travail infantile. Sur 160 millions d'enfants, 79 millions d'enfants étaient engagés dans un travail dangereux (OIT, 2020). Cependant, la progression du travail infantile reste inégale. Selon un rapport de l'OIT de 2019, approximativement 9 enfants sur 10 impliqués dans du travail infantile vivent en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. L'Afrique est le continent qui possède le plus haut niveau des enfants qui sont impliqués dans le travail, où un enfant sur 5 est impliqué dans du travail infantile (Thevenon & Edmonds, 2019).

Le rapport de l'OIT (2021) révèle que, en Afrique, 72 millions d'enfants sont engagés dans le travail infantile et 62 millions en Asie et dans le Pacifique.

Globalement, 70 % des enfants engagés dans le travail infantile travaillent dans le secteur de l'agriculture, principalement dans l'élevage, et dans l'agriculture de subsistance et commerciale (OIT, 2021).

Au niveau de la littérature théorique, les facteurs du travail des enfants sont multiples : la pauvreté, l'accès difficile à la scolarité et le système éducatif défaillant, le niveau d'éducation et d'information des parents, l'intérêt des employeurs et les crises humanitaires liées à une catastrophe naturelle ou un conflit. Sur le plan théorique, le niveau de pauvreté explique le travail des enfants à travers la faiblesse des ressources parentales. Dans la littérature, le niveau des ressources des parents est souvent considéré comme le principal déterminant du travail des enfants alors que la relation entre la pauvreté des géniteurs et la mise au travail des enfants est ambigüe. En effet, **la pauvreté** qui oblige les parents à envoyer leurs enfants travaillés pour subvenir aux besoins de toute la famille. Dès lors, les enfants sont employés sur le marché du travail à cause de la pauvreté des parents géniteurs parce que les enfants ne peuvent pas fréquenter l'école lorsque les parents sont pauvres (Rodger et Standing, 1981, Basu et Van(1998).

La pauvreté monétaire entraine des difficultés pour les défavorisés à investir dans le capital humain de leurs enfants.

Cette pauvreté fait la valeur du revenu ou du travail domestique non payé, auquel il faut renoncer explique en grande partie la faiblesse de la demande d'éducation des ménages pauvres au profit de la mise au travail des enfants. En fait, le pauvre doit faire face aux contraintes d'accès aux sources de financement de l'investissement dans le capital humain. L'éducation est coûteuse, en raison tant de ses coûts directs que des coûts d'opportunité liés au renoncement au travail des enfants. Les coûts directs comprennent les frais de scolarité, les livres, les uniformes et la distance entre le domicile et l'école.

En outre, la valeur du revenu ou du travail domestique non payé, auquel il faut renoncer, explique en grande partie la faiblesse de la demande d'éducation des ménages pauvres au profit de la mise au travail des enfants. Ce phénomène est d'autant plus amplifié qu'il fait intervenir des éléments sociaux et culturels. Ainsi, dans un grand nombre de pays en développement, attend-on des enfants (en particulier les filles) une participation plus précoce à la production domestique et à la garde d'autres enfants moins âgés. C'est une des raisons de la plus faible scolarisation des enfants au profit de leur insertion dans les activités socio-économiques. Ce qui implique un cercle vicieux de la pauvreté caractérisé par un sous-investissement chronique dans la formation et un accroissement de l'offre de main-d'œuvre enfantine.

Dès lors, le ménage peut se retrouver être obligé de retirer les enfants de l'école du fait de son revenu qui est proche du niveau de subsistance. Les maigres revenus dont il dispose servent plutôt à subvenir aux besoins quotidiens, et le financement de la formation représente un coût qui est d'autant plus élevé le risque à l'adéquation de cette formation aux besoins du marché du travail.

Avec la problématique de pauvreté, L'arbitrage entre scolarité et travail des enfants ressemble au problème d'un choix de portefeuille où le ménage peut vouloir diversifier ses actifs, c'est-à-dire « *éviter de mettre tous ses œufs dans le même panier* ». Les parents ont tendance à privilégier la scolarisation pour certains de leurs enfants seulement, et préfèrent d'autres formes d'investissement et ce, à cause du niveau d'éducation et d'information des parents qui ne connaissent pas l'impact négatif du travail sur leur enfant mais aussi la législation sur le travail infantile en vigueur et l'impact positif de l'éducation.

Parmi les déterminants du travail des enfants les systèmes éducationnels faibles ou inadéquats jouent un rôle significatif sur le travail infantile. En effet, des systèmes éducationnels inadéquats, incluant un manque de professeurs et de ressources, créent un environnement instable dans lequel les enfants n'ont pas accès à l'éducation, qui, de cette manière, les poussent vers le travail infantile.

Certaines familles sont incapables de supporter les frais de scolarité, les poussant vers le travail infantile considéré comme un usage plus lucratif du temps des enfants.

En outre, des traditions culturelles enracinées et certaines attitudes amplifie le travail infantile. Certaines cultures encouragent moins les filles à aller à l'école et préfèrent préparer les filles à s'occuper des tâches ménagères. Il y a également des normes culturelles à travers le monde encouragent tacitement le travail infantile en promouvant l'importance du travail pour le développement des enfants. C'est le cas de certaines cultures qui croient que le travail est important pour le caractère et le développement des compétences, sans regarder les effets que cela peut avoir sur la réalisation des droits humains des enfants. Dès lors, des enfants qu'ils suivent les pas de leurs parents et apprennent un métier particulier afin de soutenir leurs familles.

D'autres traditions encouragent les enfants à travailler pour payer des dettes nées d'occasions sociales et d'événements religieux. Ces manifestations variées et répandues de travail servile tirent avantage de la position vulnérable des enfants dans les attentes culturelles et sociales plus étendues. Ainsi, les enfants sont souvent considérés comme des soutiens de familles plutôt que comme des personnes dépendantes.

Les attitudes sociétales traditionnelles envers la participation des enfants dans l'agriculture, le manque de technologie agricole, le coût élevé du travail adulte et la pauvreté sont certains des principaux facteurs du travail infantile dans le secteur agricole. Ce secteur est l'un des plus dangereux pour les enfants en termes de maladies occupationnelles, d'accidents non mortels et d'accidents de travail mortels (OIT, 2021). On ne considère pas toutes les participations des enfants dans l'agriculture comme du travail infantile.

Les tâches qui présentent un faible risque, qui sont appropriées à l'âge et qui n'interfèrent pas avec le temps des enfants (éducation ou loisirs) n'atteignent pas le seuil du travail infantile. Ces activités ne doivent pas être dangereuses et peuvent souvent bénéficier aux familles et aux communautés en fournissant aux enfants des compétences vitales sociales et des compétences techniques ainsi qu'en améliorant la sécurité alimentaire sociale.

Pour le travail économique, il couvre plusieurs domaines économique : agriculture, industrie, Dans des pays tels que le Zimbabwe, l'Indonésie, l'Inde, l'Argentine, le Brésil et le Malawi, le travail infantile dans les usines est prédominant dans les industries du tabac (World Vision). Plus communément, le travail infantile dans les usines est souvent lié à l'industrie du textile et est particulièrement prédominant dans les pays asiatiques tels que le Cambodge et le Bangladesh.

L'essor de la mode rapide a poussé les entreprises à trouver des sources de travail moins chères, les enfants. Les enfants travaillent à tous les niveaux de la chaîne de production en passant par la récolte du coton, la cueillette, le métier à filer et le travail à l'usine. C'est prédominant dans des pays tels que l'Egypte, le Pakistan, la Chine, la Thaïlande, l'Inde, le Bangladesh et l'Ouzbékistan (Moulds).

Le travail des enfants s'observe dans l'industrie et la manufacture (qui inclut le travail dans les mines, les carrières et la construction). Le travail infantile dans les mines et les carrières prédomine dans les pays tels que le Mali, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Nigéria, la Sierra Leone, le Libéria, la Zambie et le Zimbabwe (Plateforme sur le travail des enfants & OIT, 2019). En ce qui concerne le travail domestique, les enfants courent le risque d'être abusés par leurs employeurs, de travailler excessivement pendant des heures interminables ou d'être isolés de leurs amis ou leurs familles (Dubey, 2021). Dans l'agriculture, les enfants sont souvent exposés en travaillant avec des engrais et des pesticides toxiques dangereux ainsi qu'avec des lames ou outils lourds et dangereux (Dubey, 2021). Au niveau du secteur de la construction, les enfants risquent de se blesser en travaillant avec des charges lourdes et par manque d'équipement de protection personnel adéquat (Dubey, 2021).

Dans l'extraction minière, les enfants sont exposés au risque de travailler avec des explosifs, des produits chimiques toxiques et risquent donc d'être placés dans des environnements dangereux tels que les mines qui sont régulièrement la source d'effondrements qui peuvent conduire à des blessures graves ou à la mort (Dubay, 2021). Dans les manufactures, les enfants sont exposés à des toxines dangereuses, des produits chimiques nocifs et où la réglementation en matière de santé et de sécurité est minime voire inexistante (Dubay, 2021).

En termes de genre, le travail infantile révèle des inégalités liées au genre ; l'implication des garçons dans le travail infantile est plus grande que pour les filles, avec approximativement 11,2 % de garçons dans le travail infantile comparé à 7,8 % pour les filles. Selon le rapport le plus récent de 2020 de l'OIT et de UNICEF sur le travail infantile, on estime qu'il y a 89,3 millions d'enfants engagés dans du travail infantile âgés entre 5 et 11 ans, 35,6 millions âgés entre 12 et 14 ans et 35 millions âgés entre 15 et 17 ans (OIT, 2020). Cet écart de genre accroît avec l'âge alors que les filles sont plus susceptibles d'être impliquées dans du travail domestique infantile non rémunéré et non déclaré. Dans des pays tels que le Congo, le Yémen, le Népal, le Pérou, le Mozambique, le Tchad et la Somalie, il y a plus de filles impliquées dans du travail infantile que de garçons (Thevenon & Edmonds, 2019).

Par rapport aux milieux de résidence, des différences s'observent pour le travail infantile dans les environnements urbains et ruraux. Le travail infantile survient plus facilement dans les zones rurales. Selon une étude de l'OIT en 2020, 122,7 millions d'enfants en zone rurale étaient impliqués dans du travail infantile et 37,3 millions d'enfants en zones urbaines étaient impliqués dans du travail infantile (OIT, 2020). Le type de travail infantile le plus courant est le travail familial et il représente 72 % du travail infantile. Le travail infantile lié à la famille est souvent considéré comme dangereux car un enfant sur 4 âgés entre 5 et 11 ans est impliqués dans un travail susceptible de porter préjudice à sa santé (OIT, 2020).

I.2. Revue de la littérature empirique

Une vaste littérature empirique s'est développée sur le travail des enfants afin d'identifier des facteurs explicatifs à la persistance du travail des enfants sur le marché du travail.

Le premier facteur est belle et bien la pauvreté qui contraint les parents à utiliser le travail des enfants dans les activités économiques (Sandra et al, 2020 ; Sasmal et Guillen, 2015). Ahad et al. (2021) trouvent qu'au Bangladesh que c'est la pauvreté qui est le facteur le plus déterminant qui pousse les enfants au travail avec une influence de 267,50 sur l'indice d'influence des causes.

Au Ghana, Lambon-Quayefio et Owoo (2021) analysent les effets à long terme du travail des enfants sur la pauvreté et la sécurité alimentaire. En corrigeant le problème d'endogénéité, ces auteurs trouvent que la participation précoce au travail augmente significativement la probabilité qu'un ménage soit pauvre ou tombe dans l'insécurité alimentaire à l'avenir de 2% et de 1 à 2% respectivement.

Beegle et al. (2006) trouvent qu'en Tanzanie les enfants ont une forte propension à travailler lorsque le ménage s'appauvrit ou connait des conditions de vie plus difficiles. Ces mêmes enfants arrêtent de travailler dès que le ménage retrouve un niveau de vie plus élevé. Edmonds (2005) trouve au Vietnam une corrélation négative entre le niveau de vie des ménages et le travail des enfants en montrant que le taux de participation des enfants au marché du travail excède 30% dans les ménages en dessous de la ligne de pauvreté. Levison (2010) met en évidence, au Malawi, une relation significativement positive entre le travail des enfants et la faiblesse des revenus du ménage.

Au Nicaragua, Del Carpio, Loayza, et Wada (2016) analysent le programme (Attention à la crise 2005) de transferts d'argent vers les ménages pauvres afin de lutter contre les effets négatifs de la sécheresse à court terme et d'améliorer le capital humain des enfants dans le long terme par des investissements dans l'éducation, la santé et la formation.

Le programme a aussi soutenu, parmi les ménages bénéficiaires, un sous ensemble de ménages afin qu'ils puissent démarrer une entreprise non agricole. Les résultats révèlent que le programme a réduit le travail des enfants au niveau des ménages bénéficiaires des transferts et ceux bénéficiaires de la subvention pour la création d'une entreprise respectivement de 1,8 et 0,9 heures de moins par semaine que ceux des ménages témoins. Cependant, ces auteurs constatent que cette réduction du nombre d'heures de travail des enfants ne concerne que les activités ménagères et agricoles alors qu'une augmentation du travail des enfants de 8,976 heures a été observée dans les activités liées au commerce. Certains estiment que les transferts monétaires peuvent constituer un instrument de politique efficace afin de permettre aux familles pauvres de pouvoir maintenir leurs enfants à l'école (ILO et UNICEF, 2021 ; Sasmal and Guillen, 2015).

Toutes ces études confirment que la pauvreté est l'un des facteurs clés qui expliquent la participation des enfants sur le marché du travail. Toutefois, d'autres auteurs montrent que la pauvreté n'est pas le déterminant principal du travail des enfants. Certains auteurs d'ailleurs comme Bhalotra et Heady (2003), travaillant sur les données du Ghana ont établi un lien négatif entre le travail des enfants et la pauvreté.

Ces auteurs, partant du fait que la terre est une importante source de richesse pour les ménages ruraux, montrent que le travail des enfants est plus important dans les ménages fortement dotés en terre. Cela permet de remettre en question l'idée selon laquelle le travail des enfants serait le fait des ménages pauvres. Ce phénomène qualifié par les économistes de paradoxe de la richesse, a été aussi testé par d'autres auteurs.

Abdullahi et al. (2016) trouvent que l'état de la pauvreté est négativement lié au travail des enfants dans 42 pays en développement. Cela signifie que plus la pauvreté n'est élevée, plus l'implication des enfants dans le travail baisse ce qui reconfirme le paradoxe de la richesse de Bhalotra et Heady (2003).

A part de la pauvreté, la littérature empirique existante montre que le travail des enfants est expliqué par un certain nombre de facteurs qui découlent des obstacles au niveau de l'enfant lui-même, de l'environnement familial et de la communauté. Pour tester cette hypothèse, Abebe and Fikre (2021) utilisent des données collectées en 2004, 2011 et 2016 par l'agence statistiques auprès de 35 827 enfants vivant dans les zones rurales d'Éthiopie. Leurs résultats montrent qu'au niveau individuel, le sexe de l'enfant et le lien de parenté diminuent la probabilité que l'enfant travaille respectivement de 0,78% et de 5%.

Au niveau du ménage, les ressources telles que le revenu, les terres possédées, la taille du ménage, l'alphabétisation du chef de ménage réduisent également la probabilité que l'enfant travaille de 0,01%, 0,7%, 0,5% et de 19% respectivement. Aussi, au niveau communautaire, la présence d'une école primaire réduit la probabilité que l'enfant travaille de 0,86%.
L'autre argument qui détermine la prévalence du travail des enfants est la structure du secteur agricole (Engwali et Ajaga, 2008) et de son fonctionnement imparfait qui font que les enfants possèdent une valeur économique élevée (Ilon and Moock, 1991).
L'imperfection des marchés de capitaux (Baland and Robinson, 2000) et l'absence de sécurité sociale (ILO and UNICEF, 2021) obligent les ménages ruraux à adopter un comportement de minimisation des risques et à recourir d'avantage au travail des enfants. Les mesures politiques destinées à lutter contre le travail des enfants doivent comprendre la réalité et les contraintes qui entourent les ménages ruraux. Au-delà des facteurs purement économiques, s'ajoute des facteurs sociaux qui trouvent de nombreux avantages dans le travail des enfants. En effet, les parents considèrent que la participation à la population active prépare les enfants à acquérir une compétence employable (Rahman et al., 1999).

Cette participation dans les différentes activités de la famille permet aux parents d'évaluer les capacités de leurs enfants à faire face aux difficultés de la vie.

L'étude de delap (2001) dans trois bidonvilles de Dhaka rapporte que l'oisiveté était considérée comme néfaste pour les garçons pauvres des villes, dont les parents craignaient qu'ils ne s'engagent dans des activités criminelles. Les travaux traditionnels champêtres sont considérés comme des vecteurs de transmission de compétences et d'intégration des enfants dans leur environnement (OIT, 2006). Cependant, Baland et Robinson (2000) argumentent que le travail des enfants peut être inefficace au sens de Pareto lorsqu'il affecte les capacités de gain futur de l'enfant.

II. Travail des enfants au Burundi : Analyse descriptive

II.1 Arbitrage entre participation au travail et taux de scolarisation par sexe, milieu et classe d'âge (%)

Le travail des enfants (5 à 14 ans) est une réalité. Les statistiques montrent qu'au niveau national, 4,7% des enfants âgés de 5 à 14 ans ont exercé une activité économique au cours de la période de référence. Selon le milieu de résidence, il ressort que le milieu rural affiche un taux supérieur (4,9 %) à celui du milieu urbain (2,4 %). Par rapport au lien de parenté avec les chefs de ménage, les résultats montrent que dans l'ordre décroissant les domestiques (79,8 %), frères et sœurs

(18,9 %), les personnes non apparentées au chef de ménage ou son conjoint (13,9 %), les gendres ou belle filles (13,6 %) sont les plus enrôlés dans les activités économiques. Par ailleurs, 3,5% des enfants de 5 à 14 ans ont pratiqué une activité ou un service moyennant une rémunération ou un profit durant la période de référence. En zone rurale, ce taux est plus élevé (3,7%) qu'en zone urbaine (1,8 %). Selon le sexe, ce taux est légèrement différent : il est de 3,8% chez les garçons contre 3,3% chez les filles.

Tableau 1 : Taux de participation au travail et taux de scolarisation par sexe, milieu et classe d'âge (%)

		Exerce une activité	Activités domestiques	Activités économique	A l'école	Inactifs
	Total	**95,21**	**94,78**	**11,28**	**84,13**	**0,94**
Sexe	**Masculin**	94,01	93,33	10,71	82,76	1,03
	Féminin	96,41	96,25	11,86	85,52	0,85
Milieu de résidence	**Bujumbura**	79,75	79,06	6,59	92,84	1,68
	Autres Urbains	88,57	88,18	7,21	86,39	1,36
	Rural	96,38	95,96	11,74	83,53	0,88
Classe d'âge	**10-12 ans**	94,67	94,44	4,65	91,91	0,72
	13-15ans	95,8	95,16	18,64	75,41	1,19

Source *: Enquête sur les conditions de vie des ménages du Burundi (ECVMB 2020) ; Calculs des auteurs.*

Le tableau 1 présente la proportion des enfants participant à des niveaux différents d'activités (travail domestique et/ou économique, école) selon le sexe,

le milieu de résidence et la classe d'âge. On observe que 82% des enfants de 10-15 ans exerce une activité et vont à l'école (68.77%). Parmi les enfants qui possèdent un travail, le taux de participation aux travaux domestiques dépasse largement le taux de participation au travail économique. Les inactifs représentent moins de 2% quel que soit le critère considéré. Le taux élevé des enfants inactifs s'observe dans la ville des Bujumbura. Il n'y a pas de différence sensible entre les filles et les garçons dans la participation au travail (activités domestiques ou économiques) mais s'observe une différence peu significative dans la fréquentation de l'école entre les filles (85.52% et les garçons (82.76). Globalement, ces résultats révèlent que le travail des enfants est un phénomène fréquent mais qu'il n'y a pas de différence sensible entre les filles et les garçons.

Cependant, de nettes différences s'observent entre les milieux de résidence. La proportion des enfants qui travaillent est plus importante en milieu rural (96.38%) que dans les milieux urbains et plus spécialement dans la ville de Bujumbura (79,75%). De plus, la situation diffère entre la Mairie de Bujumbura et les autres centres urbains avec les proportions de 79.75% et 88.57 % respectivement. Cependant, les différences sont plus faibles en ce qui concerne le taux de scolarisation qui reste élevé en moyenne dans presque tous les

milieux de résidence mais avec un taux faible dans les zones rurales (83.53%).

En considérant les tranches d'âge (10-12 ans et 13-15ans), les enfants qui travaillent sont dans des proportions très proches et cela s'observe en particulier pour les activités domestiques (94.8%) en moyenne dans les deux classes d'âge). La participation aux activités économiques est faible pour les deux tranches d'âge, mais avec une nette différence pour les enfants d'âges avancés (18.64% pour les 13-15 ans contre 4.65% pour les 10-12ans). Cette participation importante aux activités économiques qui s'observe dans la catégorie des enfants de 13-15ans se traduit par une faible scolarisation des enfants qui se trouvent dans cette tranche d'âge, avec une différence de 10% par rapport à la tranche inférieure. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que plus les enfants approchent l'âge de 15 ans, plus ils ont tendance à quitter l'école pour s'enrôler dans l'activité économique. En d'autres termes, le taux de participation au travail économique augmente avec l'âge dans la région concernée par la présente étude.

II.2. Arbitrage travail-scolarisation des enfants âgés de 10-15 ans (%)

Le tableau 2 fournit des informations sur l'arbitrage entre les activités domestiques, les activités économiques et la scolarisation pour les enfants de 10-15 ans au Burundi selon le sexe, le milieu de résidence et la tranche d'âge dans la période concernée par le présent travail.

Tableau 2 : Arbitrage travail-scolarisation des enfants âgés de 10-15 ans (%)

		Travaillent seulement	Va à l'école seulement	Travaille et va à l'école	Inactif
	Total	**21,61**	**78,39**	**73,59**	**0,94**
Sexe	**Masculin**	22,8	77,2	71,21	1,03
	Féminin	20,41	79,59	76	0,85
Milieu de résidence	**Bujumbura**	9,4	90,6	70,36	1,68
	Autre urbain	16,55	83,45	72,02	1,36
	Rural	22,53	77,47	73,85	0,88
Classe d'âge	**10-12 ans**	14,27	85,73	80,4	0,72
	13-15 ans	29,77	70,23	66,04	1,19

Source : *Enquête sur les conditions de vie des ménages du Burundi (ECVMB 2020) ; Calculs des auteurs*

Le tableau révèle qu'une majorité des enfants (73,59%) combinent travail et école. La proportion d'enfants qui travaillent uniquement s'élève 21,61% et celle de ceux qui vont uniquement à l'école seulement à 78,39%.

Ces chiffres impliquent que les enfants peuvent exercer des travaux domestiques et/ou économiques tout en fréquentant l'école ; ce qui est plus logique au Burundi où les enfants participent plus aux activités domestiques qu'au travail économique. Les chiffres de ce tableau montrent aussi que les différences entre les filles et les garçons ne diffèrent pas sensiblement dans l'arbitrage travail-scolarisation, et cela peut s'expliquer par les progrès réalisés par le Burundi en ce qui concerne le niveau de parité entre les sexes en matière de scolarisation.

Les proportions des enfants qui travaillent seulement diffèrent selon les milieux de résidence et les proportions notables se manifestent dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. A ce qui concerne les enfants qui vont à l'école seulement, on constate que les proportions les plus importantes s'observent dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux ce qui est conforme avec la réalité du pays. Les proportions des enfants qui travaillent et vont à l'école ne diffèrent pas fortement selon les milieux de résidence.

En effet, la proportion d'enfants de 10-15 ans qui fréquentent l'école seulement est plus élevée à la Mairie de Bujumbura (90,6% contre 83,45% dans les autres centres urbains) contre 77,47% dans les zones rurales.

Par contre, pour les enfants qui travaillent tout en fréquentant l'école, la proportion est presque identique en zones rurales que dans les zones urbaines avec une différence peu significative dans les zones rurales.

Les chiffres de ce tableau montrent que les différences sont faibles pour les enfants de 10-12ans et ceux 13-15ans qui vont à l'école seulement. Par contre, la proportion des enfants qui participent aux activités domestiques et/ou économiques est plus élevée chez les enfants de la tranche de 13-15 ans que la tranche de 10-12ans (avec 15,5 points de différence); ce qui se traduit par une faible proportion d'enfants qui combinent le travail et la scolarisation dans la tranche des 10-15 ans (avec 66,04% contre 80.4% dans la tranche inférieure). Ce résultat implique que les enfants plus âgés préfèrent travailler que d'aller à l'école. Pour ces enfants qui effectuent des activités économiques, ils sont essentiellement des aides familiaux et des manœuvres.

Parmi les facteurs susceptibles d'influencer la participation des enfants au travail ou à la scolarisation figure le niveau d'éducation du chef de ménage. Le tableau ci-après montre les proportions qui exercent des activités domestiques et/ou économique et/ou vont à l'école selon le niveau de d'instruction du chef de ménage.

Tableau 3 : Arbitrage scolarisation-travail selon le niveau de formation du chef du ménage (%)

Participation	Au travail seulement	A l'école seulement	A l'école et au travail
Sans niveau	26,17	73,83	70,15
Fondamental	16,42	83,58	78,25
Post fondamental	21,76	78,24	67,02
Supérieur	17,74	82,26	64,17
Total	**21,61**	**78,39**	**73,59**

Source *: Enquête sur les conditions de vie des ménages du Burundi (ECVMB 2020) ; Calculs des auteurs.*

De par ce tableau, il y a des différences dans la participation des enfants au travail et/ou à l'école selon le niveau d'instruction du chef de ménage. Dans l'ensemble, la proportion d'enfants qui fait l'école seulement est la plus élevée (78,9% contre 21,61% pour ceux qui travaillent seulement et 78,39% pour ceux qui combinent l'école et le travail) et elle augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage tandis que la proportion d'enfants qui travaille sans faire faire l'école diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage.

III. Analyse économétrique des déterminants de l'arbitrage travail-scolarisation scolarisation au Burundi

III.1. Approche méthodologique

L'analyse de l'arbitrage entre activités domestiques, activités économiques et scolarisation consiste à étudier la participation des enfants à ces trois types d'activités. Dans cette section, nous analysons les déterminants du travail (domestique et économique) et de la scolarisation des enfants. Pour tenir compte de l'interdépendance entre la participation des enfants à ces trois activités, nous nous sommes inspiré du modèle *Probit trivarié*[1] utilisé par Vreyer et al.(2013). Ce modèle nous permet d'analyser simultanément la participation des enfants au travail domestique, au travail économique et à l'école. Un modèle probit trivarié a été choisi pour deux raisons : le souci de vérifier le niveau d'indépendance des choix d'allocation du temps disponible des enfants d'une part, et l'appréciation du poids de chaque facteur explicatif sur la probabilité pour un enfant d'exercer un emploi ou des travaux domestiques, ou d'aller à l'école. La modélisation se fait par le maximum de vraisemblance.

Le modèle retenu a comme variables expliquées les activités domestiques, les activités rémunérées et la scolarisation, et les variables explicatives concernent les caractéristiques de

[1] Le modèle trivarié compte trois variables expliquées

l'enfant (sexe, âge, fils ou fille du chef de ménage), les caractéristiques du ménage (pauvreté, éducation et statut du chef du ménage, adultes par ménage) et l'environnement (milieu de résidence, région par référence à la mairie de Bujumbura). Afin d'avoir une bonne spécification du modèle probit trivarié, toutes ces variables de l'enquête sont transformées en variables dichotomiques par rapport à une référence[1] bien définie. Soient D_i, E_i et S_i les variables indicatrices qui prennent la valeur 1 si l'enfant i effectue des activités domestiques(D), économiques (E) ou est scolarisé(S) au moment de l'enquête et 0 sinon. Ces variables indicatrices prennent des valeurs déterminées par celles des variables latentes D*, E* et S*. Le modèle estimé est de la forme suivante :

$$D_i = \begin{Bmatrix} 1\ si\ D_i^* = X_i\beta D + \varepsilon_i > 0 \\ 0\ Sinon \end{Bmatrix}$$

$$E_i = \begin{Bmatrix} 1\ si\ E_i^* = X_i\beta E + \varepsilon_i E > 0 \\ 0\ Sinon \end{Bmatrix}$$

$$S_i = \begin{Bmatrix} 1\ si\ S_i^* = X_i\beta S + \varepsilon_i S > 0 \\ 0\ Sinon \end{Bmatrix}$$

Dans ce modèle, les variables X_i représentent les caractéristiques individuelles de l'enfant, les caractéristiques

[1] Les tableaux des résultats donnent la référence pour chaque variable considérée.

du ménage et de l'environnement, les βj sont des paramètres à estimer et les εi sont des termes stochastiques[1].

En ce qui concerne l'anticipation des signes des coefficients, la littérature théorique permet de formuler des hypothèses par rapport aux variables considérées. A priori, la littérature indique que les enfants peuvent effectuer des activités domestiques et/ou rémunérées tout en étant scolarisés. Cependant, plusieurs facteurs déterminent le choix ou la combinaison : l'âge, le genre, et le statut de l'enfant, les caractéristiques du chef de ménage, la taille du ménage, les structures familiales…, et les comportements diffèrent entre le milieu rural et le milieu urbain. Les décisions de scolariser les enfants, de les faire travailler ou de les faire participer aux activités domestiques constituent des choix simultanés et interdépendants et, bien que leurs effets attendus puissent être différents, certains facteurs explicatifs sont les mêmes pour ces choix.

III.2. Présentation et interprétation des résultats économétriques

Les estimations ont été faites d'abord pour l'ensemble des enfants de 10-15ans, ensuite en distinguant les filles et les

[1] Ces parties stochastiques sont supposées distribuées conjointement selon une loi normale

garçons. Comme certains enfants de l'échantillon proviennent d'un même ménage, les écarts-types des coefficients estimés peuvent être biaisés à cause de l'existence de corrélations des termes d'erreur. Par rapport à ce problème, les estimations ont été faites avec des écarts-types standards des coefficients.

Critères		Activités domestiques		Activités économiques		Scolarisation	
		Coef	p-value (5%)	Coef	p-value (5%)	Coef	p-value (5%)
	Age	-0,02	0,00	-0,01	0,00	-0,12	0,00
Sexe du CM	***Homme***	***(Reference)***					
	Femme	0,95	0,00	-0,30	0,00	-0,16	0,44
Pauvreté monétaire	**Non pauvre**	***(Reference)***					
	Pauvre	0,13	0,02	-0,10	0,11	-0,38	0,19
Pauvreté non monétaire	**Non pauvre**	***(Reference)***					
	Pauvre	-0,07	0,24	0,20	0,00	-1,52	0,00
Niveau de scolarité du CM	**Aucun**	***(Reference)***					
	Fondamental	-0,01	0,87	0,23	0,00	-6,66	0,97
	Post fondamental	-0,11	0,19	0,16	0,06	-6,32	0,99
	Supérieur	-0,26	0,00	0,15	0,07	-6,09	0,99
Milieu de résidence	***Urbain***	***(Reference)***					
	Rural	0,49	0,00	0,66	0,00	-1,26	0,00

Région	**Nord**	***(Reference)***					
	Sud	-0,18	0,00	-0,21	0,00	0,25	0,58
	Centre	0,23	0,00	0,14	0,06	0,49	0,29
	Ouest	-0,21	0,00	-0,39	0,00	0,75	0,07
	Est	0,48	0,00	0,31	0,00	0,25	0,70
	Nbre d'adultes (moins de 60 ans)	-0,03	0,00	0,05	0,00	-0,03	0,65
	Nbre d'adulte plus de 60 ans)	-0,14	0,01	-0,27	0,00	-1,51	1,00
	Constante	1,36	0,00	1,17	0,00	2,93	0,00
	/atrho21	0,27	0,00				
	/atrho31	-0,11	0,29				
	/atrho32	-0,65	0,00				
	rho21	0,26	0,00				
	rho31	-0,11	0,29				
	rho32	-0,57	0,00				

Source : *Résultats des estimations avec les données de l'ECVMB 2013*

De par les coefficients rho, les résultats révèlent une présence d'indépendance entre la participation aux activités domestiques et économiques d'une part, et entre les activités domestiques et la scolarisation d'autre part.

Ces résultats révèlent la présence d'indépendance entre les activités domestiques et la scolarisation et que, selon le milieu de résidence les enfants en provenance du milieu rural sont plus exposées aux activités domestiques comparativement à ceux du milieu urbain. Ce qui peut s'expliquer par des raisons culturelles qui considèrent la main d'œuvre des enfants comme une source de richesse lors de l'exploitation des terres cultivables au sein de leur famille.

En ne considérant que la tranche d'Age à laquelle se situe l'enfant, les résultats de la présente étude montrent que les enfants les plus âgés ont une probabilité plus élevée de participer aux activités économiques et une probabilité plus faible d'être scolarisé. De même, les enfants issus des ménages pauvres ont une probabilité plus faible d'être scolarisé quel que soit le sexe de l'enfant. Ces résultats sont conformes aux prédictions théoriques.

Les résultats des estimations montrent également une concurrence ou dépendance entre le choix d'effectuer des activités économiques et le choix d'être scolarisé et que, quel que soit le genre de l'enfant, l'âge, la pauvreté (que ça soit monétaire ou non monétaire), le niveau de scolarité du chef de ménage, le milieu de résidence, la région de naissance de l'enfant augmentent la probabilité d'aller sur le marché du travail et réduit systématiquement la probabilité d'aller à l'école.

Par rapport aux enfants de la Mairie de Bujumbura, l'allocation du temps disponible des enfants diffèrent selon les régions du Burundi et selon le type d'activité. Les enfants de toutes les régions ont une grande probabilité de participer aux activités domestiques quel que soit le sexe de l'enfant c'est-à-dire selon qu'il soit fille ou garçon. Par contre, pour ce qui est de la scolarisation, alors que la probabilité d'aller à l'école est faible pour les enfants des régions Est et de l'Ouest, les résultats montrent qu'il n'y a pas de différence significative pour les enfants des régions Sud et Centre comparativement à ceux de la Mairie de Bujumbura.

En considérant la région du nord comme référence, les analyses révèlent une probabilité plus élevée que les enfants qui participent aux activités domestiques ou économiques pour toutes régions du pays à l'exception de la mairie de Bujumbura qui présente une probabilité plus faible comparativement avec les autres régions du pays. De par ces résultats, les enfants des régions centre et Est du Burundi ont une probabilité faible d'être scolarisés par rapport à ceux du Nord alors la différence n'est pas significative pour les enfants des régions de l'ouest et du Sud comparativement à ceux de la Mairie de Bujumbura.

A ce niveau, les décideurs devraient collaborer avec les partenaires et autres organisations en faveur des enfants pour consentir plus d'effort dans la sensibilisation des populations pour diminuer l'influence négative des activités sur l'investissement dans l'éducation.

III.3. Implications de politiques économiques

Les résultats économétriques donnent des messages importants qui peuvent servir de bases pour les décideurs. Ces messages vont dans le sens d'encourager les politiques déjà mises en œuvre en faveur de l'éducation d'une part, et dans le sens de réfléchir sur les stratégies à prendre pour que la participation aux activités domestiques et surtout économiques ne soit pas une entrave à la scolarisation des enfants d'autre part.

En ce qui concerne les activités auxquelles participent les enfants. Ici, les décideurs de politiques, en collaboration avec les partenaires, devraient trouver des mécanismes pour sensibiliser la population du milieu rural[1] surtout pour une prise de conscience que la participation des enfants aux activités domestiques n'entrave pas leur scolarisation.

[1] Les enfants du milieu rural ont une probabilité de participer aux activités domestiques plus élevée que ceux du milieu urbain et le niveau d'instruction du chef de ménage est plus faible en milieu rural.

Il faudrait donc des mesures visant réduire les déperditions au niveau primaire en encourageant les enfants à ne pas se faire victime de leur âge. Il s'agit ici d'une tâche qui nécessite une synergie de tous les intervenants dans la protection et le développement de l'enfant pour réduire le nombre d'enfant qui abandonnent l'école pour aller au marché du travail à cause de leur âge.

Les résultats trouvés impliquent également la nécessité de profondes réflexions sur les mesures à prendre pour que la pauvreté des ménages, la taille du ménage, le faible niveau d'instruction du chef de ménage ne constituent pas une entrave à la scolarisation des enfants au profit du marché de travail. De ce point de vue, il faudrait réfléchir sur les mesures à rendre réellement effective la gratuite de la scolarité et sur d'autres mesures de soutien des politiques d'investissement et de finances publiques pour l'enfant.

Ces résultats impliquent l'importance, pour les décideurs, de mener des analyses plus approfondies et prendre décisions plus éclairées par des faits probants afin d'améliorer la scolarisation des enfants.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Cette étude a pour objectif d'analyser le travail des enfants au Burundi et de contribuer à l'identification du travail des enfants de moins de 17 ans dans les activités domestiques et/ou économiques et la scolarisation au Burundi. Notre article utilise un modèle Probit trivarié par Vreyer et al. (2013) pour appréhender l'interdépendance entre la participation des enfants à ces trois types d'activités. Ce modèle nous permet d'analyser simultanément la participation des enfants au travail domestique, au travail économique et à l'école.

La littérature existante révèle que les déterminants d'allocation du temps disponible des enfants sont liés aux caractéristiques individuelles des enfants, du chef de ménage, à la taille du ménage, et le milieu de résidence de l'enfant.

A partir des données de l'enquête des conditions de vie des ménages de Bujumbura (ECVMB 2020-2021), l'étude montre la prévalence du phénomène du travail des enfants et le profil des enfants qui travaillent. Les statistiques révèlent que le travail des enfants est un phénomène qui existe au Burundi et qu'il y a une concurrence entre l'emploi et la scolarisation tandis que les activités domestiques sont relativement compatibles avec la fréquentation de l'école. De par les données statistiques. De plus, l'analyse descriptive révèle une corrélation négative entre la participation aux activités

domestiques et/ou économiques et le taux de scolarisation, et une corrélation positive entre le taux de pauvreté et le taux de scolarisation ; mais avec des différences entre les provinces.

Avec les résultats d'estimation d'un modèle probit trivarié, l'étude montre que les facteurs explicatifs du choix des enfants entre les activités domestiques, activités économiques et la scolarisation sont liés aux caractéristiques des enfants, à la composition familiale et aux caractéristiques des ménages, et au milieu de résidence. De plus, l'âge de l'enfant et la pauvreté monétaire, le fait que le chef du ménage soit une femme, le fait qu'un enfant est ressortissant du milieu rural, les enfants issus des familles le chef du ménage n'est pas instruit augmentent la probabilité d'entrer sur le marché du travail et diminuent les chances de fréquenter l'école. De même, les enfants des ménages pauvres sont plus exposés aux activités économiques et ont une faible probabilité d'être scolarisés.

Par rapport au milieu de résidence, les enfants du milieu rural sont plus exposés aux travaux domestiques et économiques que ceux du milieu urbain, mais il n'y a pas de différence significative en ce qui concerne la scolarisation. Par contre, comparativement aux enfants de la Mairie de Bujumbura, les résultats montrent que les enfants de toutes régions sont plus exposées aux activités domestiques et économiques mais les résultats diffèrent relativement en ce qui concerne la scolarisation. Alors que les enfants des régions du centre,

Est ont moins de chances de fréquenter l'école par rapport à ceux de la région nord, les résultats révèlent que les enfants des régions Sud, Ouest et la Mairie de Bujumbura ont plus de chance d'être scolarisés par rapport à ceux de la région du nord.

Les principaux messages découlant des résultats trouvés conduisent à certaines recommandations en vue d'encourager les politiques déjà mises en œuvre en faveur de l'éducation d'une part, et de réfléchir sur les stratégies à prendre pour que la participation aux activités domestiques et surtout économiques ne soit pas une entrave à la scolarisation des enfants d'autre part :

- Encourager et améliorer la qualité des politiques en faveur de l'éducation déjà mises en œuvre et identifier les facteurs qui empêchent que la politique de gratuité de la scolarisation des enfants soit réellement effective.
- Développer les actions en synergie de tous les intervenants dans la protection et le développement de l'enfant pour réduire le nombre d'enfants qui abandonnent l'école pour aller sur le marché du travail à cause de leur âge ou la pauvreté des ménages.
- Eclairer à partir des résultats empiriques des faits probants.

BIBLIOGRAPHIE

1. Abdullahi, I. I., Noor, Z. M., Said, R., & Baharumshah, A.Z. (2016). Does Poverty Influence Prevalence Of Child Labor In Developing Countries? International Journal Of Economics And Financial Issues, 6(1), 7–12.
2. Abebe, G., & Fikre, S. (2021). Individual, household, and community level factors of child labor in rural Ethiopia. *Cogent Social Sciences*, *7*(1), 1961402.
3. Ahad, M. A., Chowdhury, M., Parry, Y. K., & Willis, E. (2021). Urban Child Labor In Bangladesh: Determinants And Its Possible Impacts On Health And Education. Social Sciences, 10(107), 2–14.
4. Assaad, R., Levison, D., & Zibani, N. (2010). The effect of domestic work on girls' schooling: Evidence from Egypt. *Feminist Economics*, *16*(1), 79-128.
5. Baland, J. M., & Robinson, J. A. (2000). Is child labor inefficient?. *Journal of political economy*, *108*(4), 663-679.
6. Baland, J., & Robinson J. A. (2000). Is Child Labor Inefficient? Journal Of Political Economic, 108(4), 663–679.
7. Basu, K., & Van, P. H. (1998). The economics of child labor. *American economic review*, 412-427;
8. Beegle, K., Dehejia, R. H., & Gatti, R. (2006). Child labor and agricultural shocks. *Journal of Development economics*, *81*(1), 80-96.

9. Bhalotra, S., & Heady, C. (2003). Child farm labor: The wealth paradox. *The World Bank Economic Review*, *17*(2), 197-227.
10. Chauke, T. A., & Mudau, T. J. (2019). "Why am I here and what does South Africa new dawn mean for me?" Youth streetism in the City of Polokwane. *Journal of Gender, Information and Development in Africa (JGIDA)*, *8*(Special Issue 2), 181-193;
11. Cherry, M. A. (2020). Retour vers le futur: le fil rouge du débat sur le travail et la technologie au sein de l'OIT. *Revue internationale du Travail*, *159*(1), 1-27;
12. De Vreyer, P., & Roubaud, F. (Eds.). (2013). *Urban labor markets in sub-Saharan Africa*. World Bank Publications.
13. Del Carpio, X. V., Loayza, N. V., & Wada, T. (2016). The impact of conditional cash transfers on the amount and type of child labor. *World Development*, *80*, 33-47.
14. Delap, E. (2001). Economic and Cultural Forces in the Child Labour Debate: Evidence from Urban Bangladesh. The Journal Of Development Studies 37(4), 1–22.
15. Dunne, M., Humphreys, S., & Szyp, C. (2023). Education and work: Children's lives in rural sub-Saharan Africa. *Children's Work in African Agriculture*, 81.
16. Edmonds, E. V., & Pavcnik, N. (2005). Child labor in the global economy. *Journal of Economic Perspectives*, *19*(1), 199-220.

17. Engwali, F.D., & Ajaga, N. (2008). Implications of Child Labour for Agricultural Production, Productivity and Food Security in Cameroon. Journal of the Cameroon Academy of Sciences, 8(1), 53–60.
18. Hoque, M. M. (2021). Reviewing child labour and its worst forms: contemporary theoretical and policy agenda.
19. Ilon, L., & Moock, P. (1991). School attributes, household characteristics, and demand for schooling: A case study of rural Peru. *International review of education*, *37*, 429-451.
20. Lambon-Quayefio, M. P., & Owoo, N.S. (2021). Investigating the Long-Term Effects of Child Labor on Household Poverty and Food Insecurity in Ghana. Journal of Demographic Economics, 87, 561–587.
21. NADIR, B., (2012), L'essentiel du droit de travail, éd. Impression Bouregreg, Rabat.
22. Rahman, M. M., Khanam, R., Absar, N. U. (1999). Child Labor in Bangladesh: A Critical Appraisal of Harkin's Bill and the Mou-Type Schooling Program. Journal of Economics Issues, 33(4), 985–1003.
23. Rodger et Standing, 1981;
24. Sandra, H., Majid, M. S. Abd., Dawood, T. C., & Hamid, A. (2020). What Causes Children to Work in Indonesia? Journal of Asian Finance, Economics and Busness, 7(11), 585–593.

25. Sasmal, J., Guillen, J. (2015). Poverty, Educational Failure and the Child-Labour Trap: the Indian Experience. Global Busness Review, 16(2), 270–280.
26. Thakur, B., Dubey, P., Benitez, J., Torres, J. P., Reddy, S., Shokar, N. & Dwivedi, A. K. (2021). A systematic review and meta-analysis of geographic differences in comorbidities and associated severity and mortality among individuals with COVID-19. *Scientific reports*, *11*(1), 8562.
27. Thévenon, O., & Edmonds, E. (2019). Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it;
28. Waly, B. B. (2023). Determinants of Child Labour in Senegal: an analysis using the Double Hurdle model. *African Scientific Journal*, *3*(16), 797-797.

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to citate this article

NSABIMANA Salomon, NIYONKURU Jonas, Incidence et déterminants du travail des enfants au Burundi : une analyse à partir des données de l'EICVMB (2020-2021), pp. 226-272, Cahiers du CURDES n° 20, Mars 2024.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr